

**L'HÔPITAL**

**C'EST VITAL!**

**DES MOYENS !**

**Monsieur le Directeur,**

Le 30 juin 2009, la commission exécutive que vous présidez a décidé de prolonger l' autorisation de fonctionnement de la maternité de Die jusqu'au 1er août 2011. Nous nous en félicitons, d'autant plus que c'est ce qu'ont porté nos nombreuses luttes pendant plus d'un an.

Toutefois, aucuns moyens nouveaux n'ont été attribués à l'Hôpital de Die, tant pour la maternité que pour les autres services.

La situation est ainsi devenue insoutenable et intolérable. Comment répondre aux besoins de la population si les effectifs médicaux et non médicaux ne le permettent pas ? Comment répondre aux besoins si les moyens financiers nécessaires

ne sont pas donnés ?

Il est de votre responsabilité d'assumer jusqu'au bout votre décision. A cette fin, je demande :

- les moyens humains et financiers pour que la maternité fonctionne dans de bonnes conditions ;
- les moyens humains et financiers pour que la chirurgie d'urgence puisse être opérationnelle 24/24h et 7/7j toute l'année ;
- le recrutement du second chirurgien et du radiologue ;
- les moyens humains, financiers et en matériel pour tous les services ;
- la restructuration et l'extension, dans les meilleurs délais, des urgences, de l'imagerie médicale (radiologie) et des consultations externes.

**L'HÔPITAL**  
**C'EST VITAL !**  
**DES MOYENS !**

**Nom, Prénom**

---

**Adresse**

---

**Signature**

---

Retourner à

Collectif de Défense de l'Hôpital de Die, 6 pl. de l'Hôtel de Ville, 26150 DIE

**Monsieur le Directeur  
de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation  
de Rhône-Alpes**

**129 rue Servient**

**69003 LYON**